

Puissances émergentes et sécurité internationale : une nouvelle donne ? Une perspective pluridisciplinaire sur la puissance et l'émergence sur la scène internationale, Delphine DESCHAUX-DUTARD et Sabine LAVOREL (dir.), 2017, Bruxelles, Peter Lang, 312 p.

Yves Auffret

Le droit international des réfugiés face à une gouvernance mondiale en crise

Global Governance in Crisis and the Impact on International Refugee Law

El derecho internacional de los refugiados frente a una gobernanza mundial en crisis

Volume 49, numéro 2, printemps 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055695ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055695ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Auffret, Y. (2018). Compte rendu de [*Puissances émergentes et sécurité internationale : une nouvelle donne ? Une perspective pluridisciplinaire sur la puissance et l'émergence sur la scène internationale*, Delphine DESCHAUX-DUTARD et Sabine LAVOREL (dir.), 2017, Bruxelles, Peter Lang, 312 p.] *Études internationales*, 49(2), 426–428. <https://doi.org/10.7202/1055695ar>

Souhaitons que ce livre, qui vient combler un vide important et qui est impressionnant à tous les égards, reçoive des spécialistes l'attention qu'il mérite et qu'il soit traduit rapidement en anglais.

Nicolas PAQUET
École supérieure d'aménagement du
territoire et de développement régional
(ÉSAD)
Université Laval
Québec, Canada

**Puissances émergentes
et sécurité internationale:
une nouvelle donne?**

**Une perspective
pluridisciplinaire sur la
puissance et l'émergence
sur la scène internationale**

*Delphine DESCHAUX-DUTARD
et Sabine LAVOREL (dir.), 2017
Bruxelles*

Peter Lang, 312 p.

Né d'un colloque organisé les 23 et 24 octobre 2015 par l'Association France Canada d'études stratégiques (AFCES) à l'Université Grenoble-Alpes, cet ouvrage collectif interroge de façon pluridisciplinaire la recomposition contemporaine des relations internationales sous le prisme des « puissances émergentes ». Si la puissance constitue un concept central dans le champ des Relations internationales, l'emploi du terme « émergence » était surtout réservé aux sciences économiques depuis les années 1980... En questionnant ce fait économique à l'aune du concept de puissance puis de sécurité internationale,

l'ouvrage confronte l'émergence aux questions diplomatiques et militaires. Il s'en dégage une réelle ambition conceptuelle alimentée par de nombreuses études de cas. En effet, l'intérêt de l'émergence est qu'elle ne se limite pas aux « BRICS » (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), mais qu'elle ouvre l'analyse à d'autres États (Iran), aux travaux historiques ou aux questions multilatérales liées à la gouvernance telles que les négociations climatiques ou la structuration du commerce international.

L'ensemble des contributions qui constituent cet ouvrage se divise en quatre parties : une partie conceptuelle et trois autres dédiées aux relations entre les puissances émergentes et la gouvernance internationale, la sécurité internationale et enfin la sécurité régionale.

La première partie de l'ouvrage vise à articuler de manière critique le concept d'émergence avec le champ des Relations internationales. Tout d'abord, une approche conceptuelle de l'émergence met en avant la pluralité des modèles de puissance applicables aux États « émergents » qui se caractérisent par trois critères : des postures de résistance ou de propositions normatives alternatives (i), conduites par un individualisme pragmatique sur les plans économique et diplomatique (ii), visant à combler les importants déséquilibres auxquels ces puissances sont confrontées (iii). Cette caractérisation laisse place à une analyse des

discours de l'émergence qui met en avant la dimension symbolique et mythique de la puissance émergente. Plutôt qu'un rééquilibrage des rapports de force au sein des relations internationales, ces discours feraient de la notion d'émergence un outil de reconnaissance inégalitaire intégrant les États dans un rapport de subordination aux autres puissances.

Les études de cas qui composent la plus grande partie de l'ouvrage se consacrent d'abord aux liens entre puissances émergentes et gouvernance internationale. Les auteurs se concentrent sur la participation des États dits « émergents », entre une « quête d'intégration » aux instances multilatérales et une recherche d'indépendance face aux puissances dominantes ; en effet, il ressort une forme d'ambivalence d'une telle participation qui se partage entre intégration multilatérale forte et individualisme. Que cela soit participation aux instances ou aux négociations internationales, l'ouvrage met en avant la grande hétérogénéité des puissances émergentes, notamment dans le cadre du maintien de la paix (Russie et Chine étant membres du Conseil de sécurité des Nations Unies).

Les études de cas suivantes sont consacrées à l'analyse de la relation des puissances émergentes à la sécurité d'un point de vue international (troisième partie), puis régional (quatrième partie). Les différentes contributions convergent de manière implicite ou explicite vers l'idée d'une ambition réduite. Il existe-

rait une forme de « plafond de verre » au-delà duquel la puissance ne peut plus croître selon un modèle militaro-industriel, ce qui confine la plupart des États émergents à une influence régionale. Celle-ci se construit par la politique militaire, la production d'armement et la participation aux organisations multilatérales. Parmi les nombreux cas étudiés, les puissances « ré-émergentes » telles que la Russie, ou les opérations d'influence de la Chine, non seulement en Asie, mais aussi en Afrique, illustrent ce phénomène.

Le caractère individualiste et inégalitaire de la reconnaissance qu'implique le qualificatif de puissance émergente prend tout son sens avec l'exemple de la Chine, dont l'émergence entraîne paradoxalement la « non-émergence » des puissances voisines. Celles-ci sont incapables de résister à l'expansionnisme chinois. C'est en particulier le cas en mer de Chine avec l'Indonésie qui possède pourtant la quatrième population mondiale ainsi que d'importantes ressources (pétrole), et que les observateurs internationaux peuvent qualifier d'émergente. Mais elle est trop dépendante de la Chine pour se doter des outils de puissance militaire et diplomatique suffisants.

Prévoir de nouvelles émergences est l'objectif de la conclusion de l'ouvrage qui se concentre sur l'intérêt de la méthode prospective pour l'étude des puissances émergentes.

La richesse des études de cas proposées et la démarche pluridisciplinaire font de cet ouvrage collectif un apport intéressant pour qui étudie les rapports de force entre les acteurs dans le champ des Relations internationales. Le paradigme de la puissance émergente enrichit la compréhension de l'acteur étatique et propose un cadre d'analyse utile pour questionner des modèles de puissance souvent construits à partir des États-Unis ou de l'Europe. La pierre d'achoppement de cet ouvrage résiderait dans l'intégration des approches critiques de la sécurité qui dépassent la centralité de l'État et l'impératif de la force militaire. Envisager de telles approches permettrait d'interroger la subjectivité de l'acteur étatique et le rôle d'autres acteurs dans l'émergence. De plus, un positionnement plus affirmé dans les débats inter-paradigmatiques qui structurent le champ des Relations internationales permettra de construire un dialogue avec d'autres concepts propres à décrire l'inégalité des acteurs, notamment la dépendance.

Yves AUFFRET
 Institut du Droit public et de la science
 politique
 Université de Rennes I
 Rennes, France
 Centre de recherche de l'armée de l'air
 École de l'air
 Salon-de-Provence, France

DROIT INTERNATIONAL

Refugees, Regionalism and Responsibility

Penelope MATHEW et Tristan
 HARLEY, 2016, Northampton
 Edward Elgar, 320 p.

Forts de leurs expériences humanitaires, Penelope Mathew et Tristan Harley proposent avec *Refugees, Regionalism and Responsibility* un travail dense, très documenté et original.

Les auteurs poursuivent deux ambitions. La première, montrer que les mouvements de réfugiés commandent un partage des responsabilités entre États. Le système actuel est en effet injuste, puisque les États en développement accueillent en 2012 plus de 86 % des réfugiés. La seconde, explorer des pistes pour garantir une gestion humaine des flux de réfugiés. Les efforts à fournir sont immenses, puisque, par exemple, 90 % des enfants réfugiés en Égypte ne sont pas scolarisés.

L'ouvrage dresse un état des lieux méthodique et critique des politiques en faveur des réfugiés. Au préalable, Mathew et Harley soulignent la transformation historique du droit d'asile, passé d'un droit des individus à un droit des États. Dorénavant, selon les auteurs, une approche régionale de la gestion des réfugiés s'impose. Cette approche est susceptible de faire progresser la protection internationale des réfugiés et de favoriser une gestion adaptée des flux de réfugiés intrarégionaux.